

# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

VITICULTURE n°12 du 23 juin 2020



### STADES VEGETATIFS

La météo des 3 premières semaines de juin a quelque peu ralenti le développement soutenu de la végétation que nous connaissions depuis le début du cycle végétatif. Malgré tout, le bénéfice des précipitations s'est fait ressentir et les baies continuent à évoluer rapidement.

Ainsi, dans les vignes les plus précoces, la fermeture de la grappe est atteinte. En situations tardives, la taille des baies est très variable (grains de plomb à pois) du fait d'une floraison qui a traîné en longueur. Le stade moyen constaté à ce jour dans les vignobles de Bourgogne Franche-Comté va de baies taille de pois à début fermeture de la grappe.

En termes de précocité, le millésime 2020 talonne toujours 2007, 2011, 2017 et 2018.

Vignoble	Stades Moyens	Stades Mini	Stades Maxi
Saône-et-Loire	Début fermeture	Baies taille de plomb	Fermeture de la grappe
Côte d'Or	Baies taille de pois à début fermeture de la grappe	Baies taille de plomb	Fermeture de la grappe
Yonne	Début fermeture	Baies taille de plomb	Fermeture de la grappe
Nièvre	Début fermeture	Baies taille de plomb	Fermeture de la grappe
Franche-Comté	Début fermeture	Baies taille de plomb	Fermeture de la grappe

### MILDIU

**Situation : 242 observations** ont été réalisées hier sur le réseau BSV. Dans la quasi-totalité des parcelles, aucune évolution n'a été notée depuis la semaine dernière et le mildiou demeure totalement absent. Notons que la très grande majorité des témoins non traités est encore indemne de maladie !

Quelques nouvelles taches ont été détectées de façon très ponctuelle **dans le Mâconnais et dans l'Yonne**. Dans ce dernier département, il est signalé une parcelle présentant des symptômes de rot brun à Irancy (fréquence d'attaque 2%).

**Dans le Jura**, une sortie de taches un peu plus significative a été constatée notamment sur le secteur Nord du vignoble et dans le secteur d'Arlay/Quintigny. Cela concerne des situations où la couverture a pu être lessivée par dernières pluies (jusqu'à 9 pieds/100 touchés à Villette les Arbois).

**Là où des contaminations se sont produites depuis le 12 juin, des taches sont encore susceptibles d'apparaître dans les prochains jours.**

**Analyse de Risque :** arriver à ce stade avec une situation aussi saine dans tous les vignobles de Bourgogne Franche-Comté est assez exceptionnel. Même si un risque d'attaque sur grappes demeure dans les situations tardives, les parcelles qui ont ou vont atteindre la fermeture de grappe sont peu à peu moins sensibles.

**Cet état sanitaire très sain permet de maintenir un niveau de risque faible.**



Des produits de Biocontrôle existent dans la lutte contre le mildiou. Se reporter à la liste sur le lien ci-dessous qui est actualisée régulièrement :

[https://ecophytopic.fr/sites/default/files/2020-03/2020-194\\_mars.pdf](https://ecophytopic.fr/sites/default/files/2020-03/2020-194_mars.pdf)



**Pluies du 16 au 22 juin :**  
Peu de pluies enregistrées sur le réseau au cours de la semaine écoulée. Seuls certains secteurs touchés par des averses orageuses les 16 et 17 juin montrent des cumuls plus significatifs : 10 à 25 mm dans le Nord Côte de Nuits, le secteur Pernand, Echevronne-Magny ainsi que le Tonnerrois ; pour la Franche-Comté, les averses ont été variables sur l'ensemble de la semaine : de 7 mm jusqu'à 46 mm du côté d'Arbois.

**Prévisions du 24 au 28 juin :** l'été démarre sous un temps sec et ensoleillé. Les températures vont opérer une remontée très significative et être à l'origine des premières grosses chaleurs de la saison (33°C de maximales). Un risque d'orages semble se dessiner à partir de vendredi et se maintenir tout au long du week-end.

### OÏDIUM

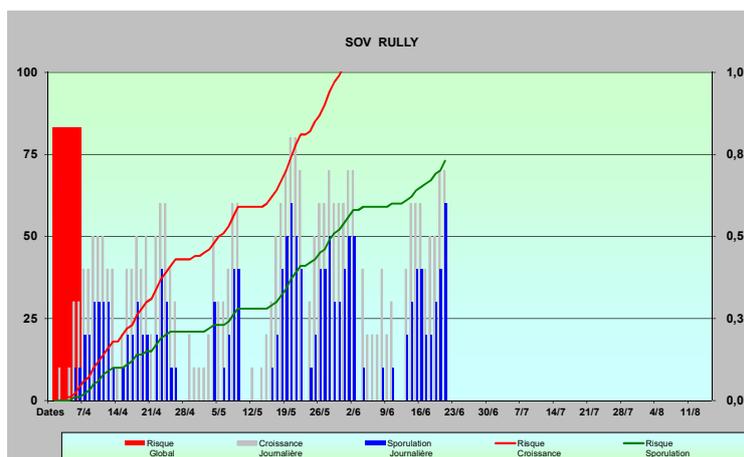
**Situation** : 225 observations sur grappes ont été réalisées hier en parcelles traitées. L'oïdium reste absent dans 90% des cas.

Les situations où la maladie est détectée correspondent majoritairement à des parcelles de Chardonnay à historique situées principalement en Saône et Loire, Jura et dans une moindre mesure en Côte d'Or. Dans ces cas, la fréquence de grappes touchées est le plus souvent comprise entre 1 et 4% avec une valeur maximale de 28% relevée dans 1 parcelle du Mâconnais et 79% pour 1 vigne dans le Jura. Il s'agit de cas déjà atteints depuis plusieurs semaines. Dans un certain nombre de ces situations, on note que la dégradation a été la plus marquante sur le feuillage, avec parfois la présence de taches sur les plus jeunes feuilles proches de l'apex. C'est le cas notamment en Côte d'Or.

**Témoins non Traités** : Sur le réseau TNT du BSV (23 parcelles), la maladie touche maintenant 1 TNT sur 2 (contre 24% la semaine dernière) mais les fréquences de grappes touchées sont pour l'instant faibles (moins de 10 %). Les cas les plus dégradés correspondent à deux TNT (1 dans le Jura et 1 en Côte Chalonnaise) qui présentent une attaque sur grappes de 20-21% en fréquence. Hors réseau, 1 TNT de Côte de Beaune présente une attaque de 65% en fréquence.

**Analyse de Risque** : avec le retour de températures estivales, les conditions vont être plus favorables à l'oïdium. A partir de fermeture de la grappe, la sensibilité des baies diminue et de nouvelles contaminations sont nettement moins susceptibles de se produire. Notons toutefois que la maladie peut continuer à progresser, particulièrement dans les vignes déjà touchées sur feuilles puis sur grappes depuis plusieurs semaines.

**Le risque peut toujours être qualifié de faible à modéré.**



Des produits de Biocontrôle existent dans la lutte contre l'oïdium. Se reporter à la liste sur le lien ci-dessous qui est actualisée régulièrement :

[https://ecophytopic.fr/sites/default/files/2020-03/2020-194\\_mars.pdf](https://ecophytopic.fr/sites/default/files/2020-03/2020-194_mars.pdf)

### BLACK-ROT

**Situation** : 229 observations ont été effectuées sur le réseau BSV. Quelques taches sont observées principalement en Saône et Loire et dans le Jura ainsi que dans 2 TNT (1 dans le Jura et 1 dans la Nièvre). A noter que les tout premiers symptômes sur grappes sont relevés dans une parcelle traitée de Saint Amour ainsi qu'à la Chapelle de Guinchay.

**Analyse de Risque** : à baies taille de pois et même à fermeture, les baies présentent encore une forte sensibilité à la maladie qu'il convient de prendre en compte au cas où des risques orageux avec des cumuls d'eau potentiellement conséquents seraient annoncés.



## VERS DE GRAPPE

### Situation :

Les captures de cochylys et d'eudémis demeurent faibles en tous secteurs.

78 comptages d'œufs ont été réalisés dans les parcelles d'alerte les plus sensibles ainsi que dans les vignes où un nombre significatif de glomérules avait été détecté en 1<sup>ère</sup> génération. 2 pontes pour 300 grappes ont été détectées dans 1 parcelle du Chablisien, ailleurs aucune ponte n'a encore été relevée.

## COCHENILLES

Compte-tenu des attaques très parcellaires de ces ravageurs, il convient d'aller effectuer des observations de l'essaimage dans les parcelles concernées. Rappelons que ceux-ci ont débuté depuis plusieurs semaines pour la Cochenille bohémienne (farineuse) et à partir de semaine dernière **en Saône et Loire** pour la cochenille floconneuse.

## CICADELLE DE LA FLAVESCENCE DOREE

Les éclosions sont en nette diminution. Les stades larvaires L2 et L3 sont les plus fréquemment rencontrés avec les toutes premières L4 observées. Les tout premiers symptômes de jaunisses commencent à être visibles.

L'arrêté préfectoral organisant la lutte contre la Flavescence Dorée en BFC est disponible au lien suivant :

<http://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/prefectoral-no2020-10-DRAAF-BFC-du>

**Zones concernées par la lutte obligatoire, Vignes mères de greffons/porte-greffes et Pépinières** : le dernier message réglementaire précisant les plages de traitement, le nombre d'interventions et les zonages concernés par département est consultable au lien suivant, ainsi que le message réglementaire concernant le deuxième traitement en viticulture biologique et conventionnelle concernant le secteur en 2-1 de Builly-Pupillin.

<http://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/Messages-reglementaires-2020-lutte>

### Prochain BSV : mardi 30 juin

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne (CRAB) et rédigé par le représentant de la CRAB en collaboration avec les membres de la cellule analyse de risque : FREDON Bourgogne, IFV et GIE BFC-Agro à partir des observations réalisées par : **Chambres départementales d'Agriculture de Côte d'Or, Saône-et-Loire et Yonne, Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles, 110 Vigne, Bourgogne du Sud, Bourgogne Viti Service, Coopérative Agricole Bresse Mâconnais, Coopérative Agricole Mâconnais Beaujolais, Ecovigne, Groupement Vignerons des Terres Secrètes, La Chablisienne, Phytoservice, Domaine Laroche, Oenophyt, Soufflet Vigne, SICAVAC, Cave de Lugny, Cave des Hautes Côtes, Ax'Vigne, Vitagri, Bio Bourgogne, Vignerons de Buxy, Lycées viticole de Beaune et Davayé, Interbio, Terre Comtoise, Interval, Société de Viticulture du Jura**

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRAB dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Dispositif supervisé par le Service Régional de l'Alimentation dans le cadre du dispositif de Surveillance Biologique du Territoire du plan régional Ecophyto.